



Règlement spécifique Championnat de France de Voile « Classiques » Tour Star 2010

1. TEXTES

Le **Championnat de France de Voile « Classiques » Tour de la Classe STAR** est régi par le Règlement des Championnats de France de Voile « Classiques » Tour et le présent règlement spécifique. Aucune modification ne pourra être apportée sans l'accord formel préalable de la **FFVoile**.

2. CALENDRIER

Conformément au Règlement, le Championnat de France de Voile « Classiques » Tour STAR, comporte 3 étapes.

Étapes 2009 - 2010

Nom des étapes	Dates	Club	Lieu	Coef.
Régate de Noël	28 – 30 déc 2009	CN Nice	Nice	Coef. 1
Ducs de Nemours	30 avr – 2 mai 2010	SRV Annecy	Annecy	Coef. 1
Trophée Pinatel	30 oct – 1 ^{er} nov 2010	CV Paris	Paris	Coef. 1

3. ATTRIBUTION DU TITRE

Sera déclaré CHAMPION DE FRANCE DE VOILE QUILLARD DE SPORT STAR :

Le barreur accompagné de son ou ses équipiers qui aura obtenu le plus petit nombre de points au classement réalisé selon les articles VI et VII du Règlement du Championnat de France de Voile « Classiques » Tour et prenant en compte les coefficients définis pour chaque étape à l'article 2 de cette convention.

L'article VI 1.c sera appliqué (3 étapes prises en compte sur les trois inscrites au Championnat de France de Voile « Classiques » Tour).

4. DOTATION EN PRIX

Les 3 premiers barreurs se verront respectivement remettre une médaille d'or, d'argent et de bronze.

La proclamation des résultats et la remise des médailles se feront au siège de la FFVoile au moment du salon nautique.